



Règlement à établir à l'ordre de:
STEF TRANSPORT BRIVE

Pour tout renseignement:
STEF TRP BRIVE
FACTURATION TRANSPORT
Tél: 05-55-86-35-35
stef-trp_brive_facturation@stef.com

Règlement à adresser à:
STEF TRANSPORT BRIVE
STS POLE SUD-OUEST
BP 06100
33323 BEGLES CEDEX



04325493/1843/0079/C6 1/1
D.1311321565382822199

SAS FROMAGERIE DE LA GAYRIE
LD MARTIGNE
46160 CAJARC

FR46823731351

Page 1/1

N° Client:		A régler avant le	Date facture:	N° facture:	
462835		30/10/2025	30/09/2025	04H2509165090	
Date	Réf interne Réf externe	Description	Qt Fact	Prix Unitaire	Montant
11/09	04H873618611	LVR (462835)FROMAGERIE DE LA GAYRIE	2 PA	1,00 EUR	2,00 1
Total		FROMAGERIE DE LA GAYRIE			**2,00

Montant net hors taxe			**2,00
Taux tva normal	2,00 EUR	20,00 %	0,40
Montant net TTC			**2,40

Aucun escompte de règlement
Les pénalités de retard, applicables dès le jour suivant la date d'échéance, sont égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de dix points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 EUR, ou d'un montant supérieur sur justification.

A détacher et à joindre à toute correspondance

04H2509165090 / 462835
2,40 EUR
A payer

Payable par Traite dispensée d'acceptation
A BEGLES CEDEX En EUR

Echu le 30/10/2025
2,40 EUR
A payer